

LE FIGARO (Q)
37, rue du Louvre

75081 PARIS CEDEX 02

12 AVR 85

Parc de La Villette Concours et projets

L'ensemble de La Villette prend forme peu à peu. Deux expositions consacrées, l'une à l'état du projet pour le parc, l'autre au concours pour la cité de la musique permettent de se représenter ce qu'il sera bientôt.

PAR PIERRE VASSE

Personne ne conteste le principe d'un Musée des sciences et techniques, ni celui d'un grand parc pour la capitale, non plus que l'opportunité d'un complexe où le conservatoire soit dignement logé.

Le concours pour ce dernier ensemble n'a pas été, c'est le moins qu'on puisse dire, d'une correction parfaite. L'un des concurrents, Gaudin, s'en est ouvertement plaint, sans résultat, mais non sans raison, auprès du ministre de la Culture. Deux des trois architectes retenus pour le second tour ont fait subir à leur projet des modifications radicales, ce qui prive la procédure de sa raison d'être. Il serait grand temps que l'on revienne à d'autres habitudes, mais serait-ce possible sans un changement des mœurs, c'est-à-dire, aussi, des personnes ?

Le choix définitif, néanmoins, semble, au vu de la maquette, un bon choix. Portzamparc, déjà lauréat du concours pour l'école de danse de Nanterre, s'impose comme l'un des architectes les plus inventifs et les plus sensibles de sa génération. Son projet allie la clarté à la variété, l'ordre à la fantaisie, et il a su, non seulement s'adapter au terrain, mais encore parfaire le site, en formant sur l'avenue la Cour aux lions presque jusqu'à l'axe de la grande halle, ménageant à la fois la perspective et la surprise.

Pour l'aménagement du parc, voici deux ans déjà qu'à la suite d'un concours international, dont un livre récemment paru retrace l'histoire, l'architecte Bernard Tschumi en a reçu la maîtrise d'œuvre. Son projet n'était alors guère plus qu'une pro-

position théorique ; il s'est concrétisé depuis, et les plans, vues, perspectives et maquettes présentés à l'I.F.A. en donnant une idée précise. Il résulte d'une superposition de grands espaces verts, d'un parcours sinuex menant à la découverte de petits jardins à thèmes, et d'une grille géométrique abstraite marquée sur le terrain par de petits édifices, les « folies », toutes différentes, mais formées à partir d'un même module, qui confèrent à l'ensemble unité et caractère.

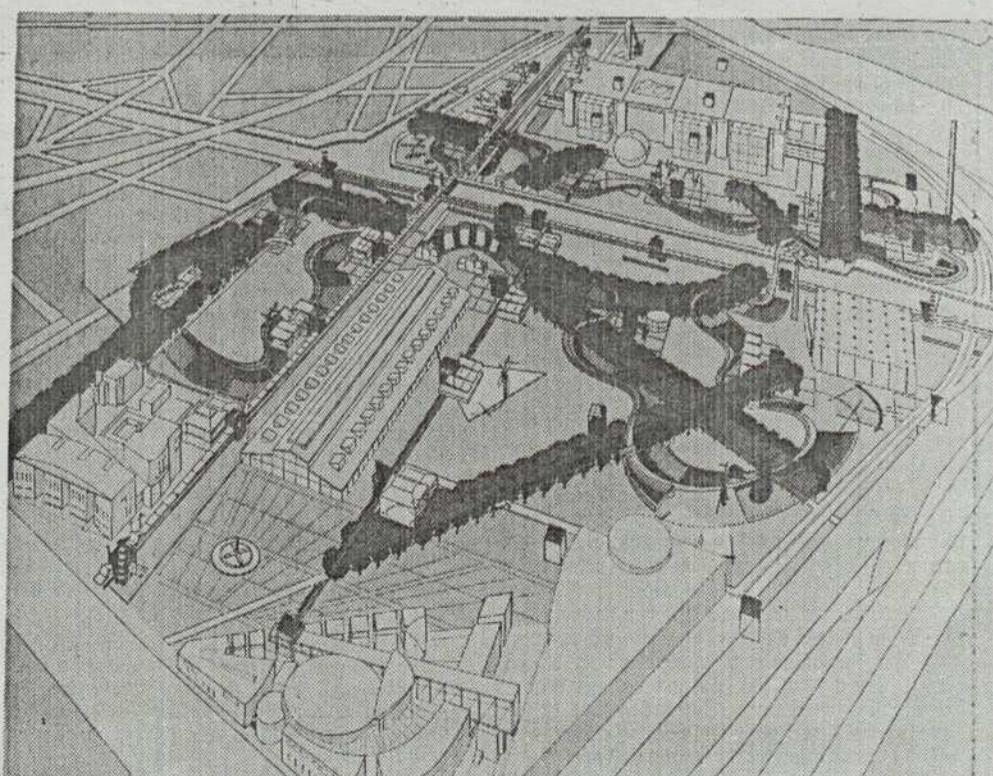
Affirmer, comme on l'a fait, que Tschumi a conçu là le modèle des parcs urbains du XXI^e siècle, c'est peut-être aller un peu vite en besogne, ou se prendre pour madame Soleil. Heureusement son projet, brillant d'intelligence, se distingue par des mérites plus tangibles, immédiats. Simple et subtile à la fois, le plan possède de plus cette souplesse si nécessaire à un lieu de loisirs publics, lui permettant d'accueillir en sa trame les équipements supplémentaires dont le besoin se ferait, à l'occasion, sentir.

P. V.

● Les résultats du concours pour la cité de la musique à La Villette sont présentés à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (6^e) jusqu'au 3 avril. Le projet lauréat, de Christian de Portzamparc, est également visible à la section d'architecture de la Biennale de Paris.

● A l'I.F.A. également, l'exposition Tschumi à La Villette. Des Manhattan Transcripts au Parc sera présentée jusqu'au 18 mai.

● Marianne Barzilay e.a. L'invention du Parc. Parc de La Villette. Paris. Concours international, Graphite, Editions, 1984 (217 F).



Vue générale du parc à vol d'oiseau. Projet de Bernard Tschumi.